



Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

## **L'interfédérale demande au Président de la République de renoncer à la désintégration herculéenne d'EDF**

Après une première réunion le 6 avril, les fédérations syndicales FNME-CGT, CFE Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines ont été reçues à plusieurs reprises par le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance. Informée par le Ministre que la décision est désormais du ressort du Chef de l'État, l'interfédérale vient d'écrire au Président de la République pour lui demander de renoncer à sa réforme herculéenne d'EDF et de ne pas écouter les sirènes des banques d'affaires.

L'interfédérale demande d'autant plus de renoncer à Hercule que le Gouvernement n'a toujours pas éclairci les nombreuses zones d'ombre liées aux négociations toujours en cours avec la Commission européenne. Il doit jouer cartes sur table sur des points aussi essentiels que les modalités précises du nouveau mode de rémunération du parc nucléaire destiné à remplacer le dispositif aussi mortifère qu'unique qu'est l'AReNH, l'avenir du parc hydroélectrique ou le maintien des synergies opérationnelles entre EDF, son parc nucléaire et son parc hydroélectrique. La fin de ces synergies signifierait la désintégration de fait d'EDF.

L'interfédérale se demande tout autant comment le Gouvernement peut croire qu'il suffit de mettre des pseudo-garanties actionnariales sur la table pour lever sa ferme opposition au projet Hercule, et en particulier au montage envisagé pour Enedis. Plus que des pseudo-garanties, l'avenir d'Enedis mérite un débat de fond pour sécuriser son monopole national et son modèle économique afin de renforcer ses missions de service public. Au regard de ce que les promesses de non-privatisation, de seuil minimal de détention par l'État et autre golden share ont eu comme effet sur la trajectoire de Gaz de France depuis 2004, l'interfédérale réaffirme son exigence de voir Enedis garder le statut de filiale directe d'EDF, 100 % publique, comme l'exige aujourd'hui le Code de l'Énergie.

Plus unie que jamais contre Hercule mais consciente que le statu quo n'est pas tenable pour EDF, l'interfédérale réaffirme sa demande de réévaluation du prix de l'AReNH à un prix permettant la couverture des coûts de production d'EDF, et de recapitalisation d'EDF en s'appuyant sur la promesse que le Ministre lui a faite le 6 avril d'apporter à EDF 10 milliards d'euros de soutien public. Seule cette recapitalisation permettra de renforcer les fonds propres d'EDF et donc sa capacité d'investissement. EDF est une entreprise aussi stratégique pour la Nation qu'Air France et la SNCF, elle mérite donc que l'État lui apporte le même soutien financier.

L'interfédérale, comme elle le dit depuis deux ans, est prête à une concertation honnête et sincère, mais elle attend du Gouvernement des réponses claires et précises, de réels engagements et un débat de fond via la mise en place d'une commission sous l'égide du Haut-Commissaire au Plan et impliquant le Parlement. C'est en défendant pour EDF un autre avenir qu'une réforme herculéenne que le Chef de l'État pourra, à la veille du 1<sup>er</sup> janvier 2022 où il présidera l'Union Européenne, proposer à toute l'Europe d'entrer en résilience face à ses défis climatiques, industriels et géopolitiques.

Dans cette perspective, l'interfédérale lui a de nouveau demandé de mettre toute son énergie dans la bataille européenne de la taxonomie car elle est cruciale pour l'avenir de la filière nucléaire française et donc d'EDF. Ce n'est en effet qu'en respectant la neutralité technologique bas carbone que la taxonomie respectera à la fois la souveraineté énergétique des États comme le stipule l'article 194 du TFUE mais aussi le traité Euratom qui prévoit que « *la Communauté Européenne... doit faciliter les investissements... nécessaires au développement de l'énergie nucléaire* ».